

Aubaï Mema

Bulletin d'informations municipales



2^e SEMESTRE
2 0 2 4

#17

Joyeuses fêtes



P 6

Nos jeunes élu.e.s du CME au Sénat !

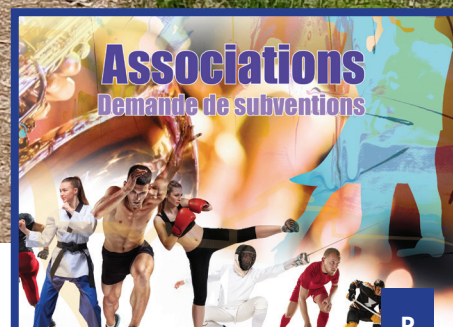
Pour terminer leur mandat, le mercredi 19 juin dernier, nos jeunes élu.e.s du Conseil Municipal des Enfants ont passé la journée à Paris.



P 10

APPEL AUX DONS

Depuis le 19 octobre 2023, notre église est fermée au public en raison de la détérioration de sa structure. L'usure du toit et des problèmes d'humidité ont été constatés.



P 11

Subventions 2025

Les associations d'Aubais sont invitées à déposer leurs dossiers de demande de subventions pour l'année 2025.

Votre entreprise dans le bulletin.

SOMMAIRE

Édito / Voeux	3
Conseil municipal	4
Ecoles & Jeunesse	6
Actualités	8
Sports et Associations	11
Environnement	12
Cultures & Festivités	16
CCAS	20
Associations	22

Directeur de la publication:

Angel POBO, Maire

Conception graphique :

Mairie d'Aubais

Crédits photos : Mairie Aubais

Couverture : Colombar

Mairie d'Aubais,

Associations locales

Impression :

Trio Impression

Tirage :

1450 exemplaires



Plus de visibilité pour votre entreprise ?

Contactez-nous à communication@aubais.fr pour votre publicité dans le prochain bulletin municipal.

CARTE
DE VISITE

50€

1/3 DE PAGE

90€

1/4 DE PAGE

70€

DEMI PAGE

110€

La commission «communication» est uniquement responsable des articles écrits par les différentes commissions municipales- Les autres textes publiés dans le journal municipal ne font l'objet d'aucune correction ni modification.

En revanche, en sa qualité de directeur de la publication du journal, Monsieur le Maire veille à ce qu'aucun texte diffamant ou injurieux ne soit publié.

Etat Civil

DÉCÈS:

Patrick, Daniel CAMACHO décédé le 13/02/2024 à CONGÉNIES

Norbert, Maurice ACCARIES décédé le 29/04/2024 à NÎMES

Angeles CAMBON née MANZANARES SANCHEZ décédée le 18/05/2024 à AUBAIS

Jacqueline, Marie BRUN née MANCINI décédée le 21/05/2024 à AUBAIS

Jeanine, Fernande PUJANTE née RECÈS décédée le 22/05/2024 à AUBAIS

Wolfgang MAURER décédé le 06/06/2024 à AUBAIS

Isabelle, Graziella, Stéphanie LECOINTRE née ROBINET décédée le 06/06/2024 à MONTPELLIER

René, Aimé, Antoine SIOLY décédé le 14/06/2024 à AUBAIS

Henri, Antonin QUERELLE décédé le 16/06/2024 à PARIGNARGUES

Albert, Lucien SCHNEIDER décédé le 22/06/2024 à AUBAIS

Odette, Georgette, Hélène BODIN née PROUST décédée le 09/07/2024 à AUBAIS

Max, André TODOLI décédé le 10/07/2024 à AUBAIS

Philippe, Alain, Henri GOUILLART décédé le 26/07/2024 à VITROLLES (Bouches-du-Rhône)

Michel, Georges, Christophe GRANVAL décédé le 29/07/2024 à AUBAIS

Andrée LÉONARD née SCHOEFTER décédée le 17/08/2024 à AUBAIS

Eulalie, Suzanne LABORDE née VOILQUIN décédée le 25/08/2024 à AUBAIS

Nadine, Marie, Alphonsine MARTIN née BONICEL décédée le 10/09/2024 à AUBAIS

Jacqueline, Françoise BONFILS née RIVIER décédée le 21/09/2024 à AUBAIS

Jean, Jules, Géry TIQUET décédé le 21/09/2024 à LA GRANDE MOTTE (Hérault)

Michelle, Josette, Pierrette BISMUTH née CHAILLET décédée le 25/09/2024 à AUBAIS

Pierre, Roger TURBET décédé le 29/09/2024 à NÎMES

Nos sincères condoléances à la famille et aux proches

MARIAGE:

Olivier, Léon SETBON et Juliette, Mireille, Catherine FLORENTINO se sont dit oui le 24/08/2024

Nos meilleurs vœux de bonheur aux heureux mariés

Edito du maire

Chères Aubaisiennes, chers Aubaisiens,

En cette fin d'année 2024, nous avons la joie de constater que notre commune a su, une nouvelle fois, se rassembler autour de festivités qui ont célébré la convivialité et l'esprit de partage qui nous sont chers. Les fêtes annuelles ont attiré un grand nombre de participants et ont permis à chacun de profiter de moments riches en échange, en famille et entre amis. Je suis particulièrement heureux de saluer le succès des festivités taurines qui, comme chaque année, se sont déroulées dans la plus grande sécurité et sans incidents majeurs, grâce à l'engagement de tous les acteurs impliqués.

Le projet de construction de la nouvelle école et des commerces avance également à grands pas, porteur d'un avenir plus fonctionnel et plus attrayant pour notre village. Ce développement est essentiel pour répondre aux besoins de notre population grandissante, en particulier de nos jeunes familles, et offrir de nouvelles perspectives aux commerçants locaux. Nos élus restent pleinement mobilisés pour servir au mieux l'intérêt général, et chacun reste à votre écoute pour s'assurer que notre belle commune continue de répondre aux attentes de ses habitants.

Cette année a aussi été marquée par un moment de grande fierté collective, avec la célébration des 100 ans de notre monument aux morts. C'est l'occasion pour nous de rappeler notre attachement au devoir de mémoire, à l'histoire et aux valeurs qui unissent les générations d'Aubaisiens.

Alors que l'année touche à sa fin, je vous souhaite, au nom de l'équipe municipale, de joyeuses fêtes de fin d'année. Que ces moments festifs soient emplis de chaleur, de joie, et qu'ils renforcent les liens qui font la force de notre village.



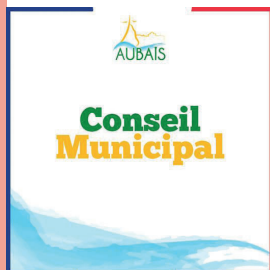
Angel POBO
Maire d'Aubais



Monsieur le Maire, Angel POBO,
le Conseil municipal, le Conseil d'administration du CCAS
et le Conseil municipal des enfants

vous souhaitent une heureuse année
et vous invitent à la présentation des vœux
le vendredi 10 janvier 2025 à 18h
à la salle des fêtes - route d'Aigues-Vives

À l'issue de la cérémonie, nous partagerons le verre de l'amitié



Retour sur le Conseil municipal

Conseil du 6 juin 2024

Étaient présents (17 élus) :

Mesdames : Carine MOLITOR, Ariane CARREAU, Céline COMBE, Mireille SCHNEIDER, Hélène LAVERGNE, Emiliana BRANEYRE, Angélique ROURESSOL, Pilar CHALEYSSIN, Valérie MARTIN

Messieurs : Angel POBO, Antoine ROUSSEAU, Patrice CAIROCHE, Christian ROUSSEL, Jean-François GUILLOTON, Richard BERAUD, Cyprien PARIS, Jean-Claude ROME,

Étaient excusés (4 élus) :

Mesdames : Lucie DE LA CRUZ qui a donné pouvoir à Christian ROUSSEL,

Messieurs : Laurent TORTOSA qui a donné pouvoir à Patrice CAIROCHE, Romain HERNANDEZ qui a donné pouvoir à Céline COMBE, Stéphane DELATRE qui a donné pouvoir à Angel POBO

Étaient absentes (2 élues) :

Mesdames : Sabine GOURAT, Estelle VILLANOVA

Secrétaire de séance : Christian ROUSSEL

. **Délibération N°36/2024** : Avis sur le montant de l'indemnité représentative de logement (IRL) 2023 des instituteurs
Vote à l'unanimité

. **Délibération N°37/2024** : Autorisation au Maire de signer la convention de partenariat pour la mise à disposition d'un environnement numérique de travail - ENT écoles
Vote à l'unanimité

. **Délibération N°38/2024** : Décision Modificative n°1 – Budget annexe eau et assainissement
Vote à l'unanimité

. **Délibération N°39/2024** : Adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement non collectif 2023 – RPQS
Vote à l'unanimité

. **Délibération N°40/2024** : Modification de la taxe d'aménagement par secteur restaurant un taux supérieur à 5 %
Vote à l'unanimité

. **Délibération N°41/2024** : Prescrivant la modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Aubais
Vote à l'unanimité

. **Délibération N°42/2024** : Décision de maintien ou suppression d'un poste d'adjoint suite à démission
Vote à l'unanimité

. **Délibération N°43/2024** : Élection d'un nouvel adjoint au Maire suite à démission
Vote à l'unanimité

18 juillet 2024

Étaient présents (15 élus) :

Mesdames : Ariane CARREAU, Céline COMBE, Emiliana BRANEYRE, Angélique ROURESSOL, Lucie DE LA CRUZ, Pilar CHALEYSSIN, Valérie MARTIN, Estelle VILLANOVA

Messieurs : Angel POBO, Patrice CAIROCHE, Jean-François GUILLOTON, Richard BERAUD, Cyprien PARIS, Jean-Claude ROME, Stéphane DELATRE

Étaient excusés (7 élus) :

Mesdames : Carine MOLITOR qui a donné pouvoir à Jean-Claude ROME, Mireille SCHNEIDER qui a donné pouvoir à Ariane CARREAU,

Hélène LAVERGNE qui a donné pouvoir à Lucie DE LA CRUZ

Messieurs : Antoine ROUSSEAU qui a donné pouvoir à Richard BERAUD, Laurent TORTOSA qui a donné pouvoir à Angel POBO, Romain HERNANDEZ qui a donné pouvoir à Céline COMBE, Christian ROUSSEL qui a donné pouvoir à Jean-François GUILLOTON

Était absente (1 élue) :

Madame : Sabine GOURAT,

Secrétaire de séance : Lucie DE LA CRUZ

. **Délibération N°44/2024** : Attribution de subventions aux coopératives scolaires
Vote à l'unanimité

. **Délibération N°45/2024** : Valorisation des salles communales prêtées aux associations
Vote à l'unanimité

. **Délibération N°46/2024** : Conditions de mise à disposition des salles communales au profit des associations locales
Vote à l'unanimité

. **Délibération N°47/2024** : Convention de partenariat avec le Club TAURIN pour l'organisation des festivités taurines d'Aubais édition 2024
Vote à l'unanimité

. **Délibération N°48/2024** : Décision Modificative n°1 – Budget principal
Votants : 22, pour : 19 voix, abstentions : 3 voix de l'opposition

. **Délibération N°49/2024** : Adhésion au groupement de commandes porté par les Syndicats Départementaux d'Energies
Vote à l'unanimité

. **Délibération N°50/2024** : Délibération Actant la connaissance de l'aléa ruissellement sur la commune d'Aubais après avis de la DDTM
Vote à l'unanimité

. **Délibération N°51/2024** : Délibération définissant les modalités de la mise à disposition du public la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme
Vote à l'unanimité

12 septembre 2024

Étaient présents (18 élus) :

Mesdames : Carine MOLITOR, Ariane CARREAU, Céline COMBE, Lucie DE LA CRUZ, Mireille SCHNEIDER, Hélène LAVERGNE, Valérie MARTIN, Estelle VILLANOVA

Messieurs : Angel POBO, Antoine ROUSSEAU, Patrice CAIROCHE, Jean-François GUILLOTON, Richard BERAUD, Cyprien PARIS, Jean-Claude ROME, Laurent TORTOSA, Christian ROUSSEL, Stéphane DELATRE

Étaient excusés (4 élus) :

Mesdames : Emiliana BRANEYRE qui a donné pouvoir à Christian ROUSSEL, Angélique ROURESSOL qui a donné pouvoir à Laurent TORTOSA, Pilar CHALEYSSIN qui a donné pouvoir à Estelle VILLANOVA

Messieurs : Romain HERNANDEZ qui a donné pouvoir à Céline COMBE

Était absente (1 élue) :

Madame : Sabine GOURAT,

Secrétaire de séance : Lucie DE LA CRUZ

. **Délibération N°52/2024** : Autorisation au Maire de signer une convention relative à la capture, identification et stérilisation des chats

Vote à l'unanimité

. **Délibération N°53/2024** : Approbation du contrat de cession droits d'auteur du logo de la commune

Vote à l'unanimité

. **Délibération N°54/2024** : Approbation du contrat de cession de droits d'auteur de la charte graphique des publications de communication

Vote à l'unanimité

. **Délibération N°55/2024** : Approbation et autorisation de signature du contrat Bourg Centre Occitanie 2022-2028

Vote à l'unanimité

. **Délibération N°56/2024** : Classement parcelles communales dans le domaine public routier

Vote à l'unanimité

. **Délibération N°57/2024** : Désaffectation et déclassement Chemin des Masques

Votants : 22, voix pour : 18, voix contre : 4

. **Délibération N°58/2024** : Attribution d'une subvention aux coopératives scolaires pour la réalisation de décors et de cadeaux de Noël par les élèves

Vote à l'unanimité

. **Délibération N°59/2024** : Création de nouveaux tarifs de branchement aux réseaux d'assainissement collectif pour les particuliers

22 votants : 18 voix, 4 abstentions

. **Délibération N°60/2024** : Délibération rectificative - Autorisation au Maire à signer un acte authentique pour un échange de parcelles

Vote à l'unanimité

. **Délibération N°61/2024** : Autorisation au Maire de signer un acte authentique pour un échange de parcelles

22 votants : 18 voix pour, 4 voix contre

. **Délibération N°62/2024** : Autorisation au Maire à signer un compromis et un acte authentique de vente pour la cession de la parcelle B3100

22 votants : 18 voix pour, 4 voix contre

. **Délibération N°63/2024** : Autorisation au Maire à signer un compromis et acte authentique de vente pour cession parcelles B468 et B2208

22 votants : 18 voix pour, 4 voix contre

8 octobre 2024

Étaient présents (18 élus) :

Mesdames : Ariane CARREAU, Céline COMBE, Lucie DE LA CRUZ, Mireille SCHNEIDER, Hélène LAVERGNE, Angélique ROURESSOL, Estelle VILLANOVA, Pilar CHALEYSSIN

Messieurs : Angel POBO, Antoine ROUSSEAU, Jean-François GUILLOTON, Richard BERAUD, Cyprien PARIS, Jean-Claude ROME, Laurent TORTOSA, Christian ROUSSEL, Stéphane DELATRE

Étaient excusés (4 élus) :

Mesdames : Emiliana BRANEYRE qui a donné pouvoir à Christian ROUSSEL, Carine MOLITOR qui a donné pouvoir à Jean-Claude ROME, Valérie MARTIN qui a donné pouvoir à Estelle VILLANOVA

Messieurs : Romain HERNANDEZ qui a donné pouvoir à Céline COMBE, Patrice CAIROCHE qui a donné pouvoir à Ariane CARREAU

Était absente (1 élue) :

Madame : Sabine GOURAT,

Secrétaire de séance : Lucie DE LA CRUZ



NITU Adrian
Gérant

07.86.70.79.79

adrian.nitu@adnenvironnement.com

www.adnenvironnement.com



Écoles & Jeunesses



Nos jeunes élu.e.s du CME au Sénat !

Pour terminer leur mandat, le mercredi 19 juin dernier, nos jeunes élu.e.s du Conseil Municipal des Enfants ont passé la journée à Paris.

Au programme : un lever très tôt pour prendre le TGV Nîmes-Paris, la visite de la magnifique exposition immersive intitulée « Paris » qui se tenait à l'Hôtel de Ville dans le cadre des JO, un déjeuner au restaurant du Sénat, la visite guidée du Palais du Luxembourg par le Sénateur Burgoa et ses collaborateurs et enfin un retour à Nîmes.

C'est à travers les photos et les lettres que nos jeunes adressent au Sénateur, que nous vous proposons de revenir sur cette journée chargée, riche en découvertes et expériences inoubliables.

Lettres à Monsieur Burgoa, Sénateur du Gard

Merci pour cette journée ! J'ai beaucoup aimé la salle du livre d'or, la salle des conférences et les escaliers d'honneur. La salle du livre d'or car c'est une petite salle avec une très belle vue et aussi beaucoup de dorures. La salle des conférences car elle est vraiment immense, toute dorée et magnifique.

Et les escaliers d'honneur car c'est du haut de ses 48 marches recouvertes d'un très beau tapis, que Napoléon attendait ses invités !

Merci encore Monsieur Burgoa et aussi merci à vos collaborateurs très gentils, pour cette super visite et ce merveilleux repas.

Louise

Merci beaucoup Monsieur Burgoa pour cette belle visite du Sénat !

J'ai trouvé le Sénat magnifique ! Un vrai palais ! Tout est doré et il y a tellement de détails et de lustres magnifiques !

J'ai trouvé le repas très bon. Nous avons eu la chance de manger dans une pièce trop belle, et il y avait une belle présentation des plats.



La visite était super cool ! J'ai été étonnée par plusieurs informations, notamment par celles sur la bibliothèque avec tous les livres et la masse du plaqué or (800 grammes !).

Ensuite j'ai trouvé la salle de l'hémicycle incroyable, immense avec ses magnifiques statues. C'était bien aussi de pouvoir savoir où les sénateurs siégeaient lors de leurs réunions.

Pour résumer, j'ai trouvé cette journée incroyable et j'espère pouvoir retourner un jour au Sénat !

Merci encore.

Lily-Rose

Merci beaucoup pour cette magnifique journée ! J'ai adoré le repas et surtout le dessert : la mousse au chocolat joliment présentée avec des copeaux de chocolat en décoration. Le palais est magnifique, particulièrement l'hémicycle et son histoire est captivante.

Nous serons très heureux de vous revoir aux Jeudis d'Aubais pour faire la fête !

Lucas





Merci beaucoup Monsieur Bugoa pour cette magnifique visite guidée du Sénat où j'ai appris son histoire. Ce n'est pas tous les jours que l'on peut le visiter et c'était très impressionnant.

De l'or, des tableaux, des décors, un trône, aujourd'hui j'en ai eu plein les yeux ! C'est une expérience inoubliable et le fait que Louis XIV ou Clovis soient passés comme moi dans ce lieu est incroyable !

En tout cas, j'ai appris beaucoup de choses, comme par exemple que Napoléon avait reçu cinq trônes, mais que le cinquième ne lui plaisait pas (il le trouvait très laid !). Le trône que nous avons vu au Sénat est le seul qui n'ait jamais changé de lieu, il a toujours été au Sénat.

Encore une fois, MERCI !

Lola

Merci beaucoup Monsieur Burgoa pour cette superbe visite du Sénat. Je l'avais déjà vu de l'extérieur mais jamais je n'aurais pensé que l'intérieur soit si beau.

Aujourd'hui j'ai appris tellement de choses ! Par exemple que le lapis-lazuli était une pierre précieuse, bleue et très chère, utilisée pour la décoration. J'ai beaucoup observé et j'ai vu de très nombreux petits détails.

J'ai trouvé que le repas était très bon, même si je n'aime pas forcément les poivrons. Vraiment je voudrais pouvoir revenir avec mes parents et ma petite sœur pour leur faire découvrir ce que j'ai eu la chance de voir. Je termine avec la bibliothèque qui était juste immense et magnifique. J'aimerais bien qu'à Aubais il y ait autant de livres, 18 km alignés !

Merci Monsieur Burgoa de cette visite du Sénat. Avec vos collaborateurs, vous m'avez appris beaucoup de choses que je ne savais pas. J'ai trouvé que Marie de Médicis était très laide sur son portrait, alors heureusement que l'intérieur du palais était très très beau.

Et j'ai beaucoup aimé le repas !

Coline

Mewon

Merci Monsieur Burgoa pour cette visite du Sénat qui m'a tant appris et qui m'a beaucoup plu ! Je n'avais jamais visité le Sénat et ce fut vraiment incroyable. J'ai tout aimé : le repas, les nombreuses salles, les décors, les commentaires, l'interview. Grâce à vous, j'ai appris que tous les tableaux avaient une signification bien précise et qu'ils prenaient tout leur sens quand on prenait la peine de les observer de près.

Margot

Merci Monsieur le Sénateur pour le repas et la visite du Palais du Luxembourg. J'ai appris plein de détails sur son histoire. J'ai retenu que Marie de Médicis était riche, qu'elle a épousé le roi Henri IV car son destin était de se marier avec un roi ; qu'elle était italienne et qu'elle a fait bâtir le palais du Luxembourg pour lui faire penser à son pays d'enfance ; que les décorations très détaillées sont faites de feuilles d'or (800 grammes quand même, juste dans la salle des conférences) et du bleu très rare et très cher du lapis-lazuli.

Donc merci !

Prune

Tout d'abord merci beaucoup pour cette journée incroyable !

Je suis déçu de ne pas avoir mangé de la tarte à la rhubarbe (petite plaisanterie que seuls ceux qui étaient présents pourront comprendre...)

Non, plus sérieusement, j'ai adoré cette journée, j'ai trouvé que les commentaires de vos collaborateurs étaient très intéressants et je les remercie aussi.

Je termine en me rappelant vos explications dans l'hémicycle.

Mathis

Cette année dans nos écoles...

Lundi 2 septembre, 233 petits Aubaisiens ont rencontré leur nouvelle maîtresse.

Cette année, 82 élèves ont fait leur rentrée dans notre école maternelle. Cet effectif a permis l'ouverture d'une quatrième classe, ce dont nous nous réjouissons. Les groupes classes sont ainsi moins chargés ; les conditions d'apprentissage pour les élèves et de travail pour tous les personnels n'en sont que meilleures.

Quel plaisir de voir nos 25 « petite section » découvrir les joies de la cour de récréation ! Émotion et excitation étaient palpables ce matin-là.

Madame Dudieuzère a accepté le poste de direction par intérim, et nous l'en remercions. Trois nouvelles maîtresses et nos ATSEM complètent cette équipe.

Quant à notre école élémentaire, elle a accueilli cette année 151 élèves. Parmi eux, 23 CP sont entrés dans la cour des grands.

En raison d'un effectif en légère baisse, la direction des services de l'Éducation Nationale a supprimé une classe. Cette année, notre école élémentaire fonctionnera donc avec six classes. Et c'est une équipe pédagogique globalement stable qui accueille chaque jour d'école les enfants. Madame Chaume Basset conserve la direction.

Nous voulons saluer les équipes enseignantes de nos deux écoles ainsi que nos ATSEM et leur témoigner toute notre confiance. Nul doute qu'elles auront à cœur d'accompagner au mieux les enfants dans leurs apprentissages et leur développement durant toute cette année scolaire.

Actualités

La tenue des chiens en laisse en ville : une question de sécurité et de respect

Afin de garantir la sécurité de tous, la municipalité rappelle que la tenue des chiens en laisse est obligatoire dans l'ensemble des espaces publics de la ville. Cette règle vise à prévenir les accidents, limiter les nuisances et assurer une bonne cohabitation entre les usagers de l'espace public. Les propriétaires de chiens sont invités à être vigilants et à respecter cette réglementation pour éviter toute contravention. En cas de non-respect, des amendes allant jusqu'à 150 € peuvent être appliquées. La municipalité encourage également la sensibilisation et le civisme, rappelant que le bien-être et la sécurité de tous passent par ces gestes simples.



L'entretien du cimetière : comment s'organise-t-il ?



Le cimetière, en tant qu'espace public, nécessite un entretien constant pour garantir respect, hygiène et sécurité. La municipalité est responsable de l'entretien général : nettoyage des allées, gestion des espaces verts et accessibilité. Les **propriétaires de concessions**, quant à eux, doivent veiller à la **propreté et à la solidité des tombes**. Cela inclut le retrait des fleurs fanées, le nettoyage des monuments et la réparation des dégradations éventuelles. En cas de concession non entretenue, la mairie peut intervenir après constat officiel et, si nécessaire, reprendre la concession. L'entretien est donc une responsabilité partagée entre les institutions et les familles.

Deux nouveaux véhicules pour les services techniques

Dans le cadre de sa politique de réhabilitation du parc automobile, la municipalité vient d'acquérir 2 nouveaux véhicules pour les services techniques.

En effet, les 3 camions existants et vétustes coûtaient environ 20 000€ de réparations par an à la collectivité.

Dangereux pour les employés, inadaptés aux besoins des services, ils ont été cédés pour destruction et remplacés par 2 nouveaux véhicules : un ampliroll avec 2 bennes (une haute et une basse) et un goupil.

Le camion ampliroll est un véhicule multi-usages grâce à son système de bras de levage hydraulique. La benne haute sert notamment pour la collecte des encombrants.

Le camion goupil est quant à lui, un utilitaire électrique compact qui permet de passer dans toutes les rues du village pour assurer notamment le nettoyage et l'arrosage.



Ces achats ont pu se concrétiser grâce aux économies faites sur le coût d'entretien des véhicules mais également grâce à une diminution des dépenses de carburant et d'assurance, seuls 2 véhicules étant maintenant en service.

Au final, cette optimisation des équipements permet une économie significative de l'ordre de 10 000€ par an sur les frais de fonctionnement des services techniques !

Octobre Rose

Le 13 octobre dernier, malgré une météo incertaine, la randonnée organisée conjointement par le CCAS et la commission des festivités dans le cadre d'Octobre Rose, a rassemblé 120 participants motivés.

Cette mobilisation en faveur de la lutte contre le cancer du sein a permis de récolter 645 €, somme qui a été intégralement reversée à la Ligue contre le cancer par l'intermédiaire de l'association « La Passerelle » de Sommières.

Nous pouvons nous féliciter de cette belle participation, qui montre une fois de plus l'importance de la solidarité dans la lutte contre cette maladie.

Un grand merci à tous ceux qui ont bravé les éléments pour contribuer à cette cause essentielle.



Journées Européennes du Patrimoine

Le dimanche 22 Septembre 2024, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, l'exposition de voitures anciennes et de prestige « RETR'AUBAIS » s'est tenue au pied du château dans les prés de la Manade de la Vidourlenque.



Pour cette quatrième édition, malgré le temps incertain, les visiteurs ont pu admirer une centaine de voitures toutes plus belles les unes que les autres et discuter « mécanique » avec leurs propriétaires.

La commune a d'ailleurs obtenu cette année le label « village d'accueil des véhicules d'époque », attestant de notre volonté d'honorer le patrimoine automobile.

Plusieurs personnes sont venues costumées de l'époque de leurs véhicules et au travers des allées, nous avons même croiser des « pin-up ».

Une petite balade à travers le village a été organisée avec un passage à l'EHPAD. Nos anciens ont pu admirer ces véhicules qui fut un temps, étaient probablement les leurs.

Suite aux diverses manifestations qui se sont tenues au Château organisées par l'ASSOCIATION DES PATRIMOINES D'AUBAIS, des personnes costumées d'un autre siècle nous ont rejoint, provoquant ainsi un joyeux mélange d'époque.

Sur le site et afin de permettre à chacun de se restaurer,

étaient présents deux foodtrucks et une buvette tenue par l'association « ANIM'AUBAIS PROTECT ».

Nous tenions à remercier :

Franck BRANEYRE pour sa communication active auprès des divers clubs de la région, et la venue de ces beaux véhicules,

Tous les bénévoles, sans qui cette manifestation n'aurait pas pu se faire, pour leur aide précieuse tout au long de cette journée, mais également les jours de préparation, pour le prêt de leur matériel.

Aux divers participants qui nous ont fait rêver avec leurs anciennes ou leurs véhicules de prestige.

A toutes les « pin-up » qui nous ont suivis dans cette aventure,

Et à Thierry TEISSIER pour avoir eu la gentillesse de nous prêter ses prés.

Nous vous donnons rendez-vous pour la cinquième édition à « l'an que ven » !

APPEL AUX DONNS

Depuis le 19 octobre 2023, notre église est fermée au public en raison de la détérioration de sa structure. L'usure du toit et des problèmes d'humidité ont été constatés, mettant en péril la sécurité des fidèles et des visiteurs.

Pour redonner à ce monument sa beauté et sa fonction de lieu de culte et de rassemblement, un important chantier de rénovation est nécessaire.

L'église ce n'est pas seulement un lieu de prière mais c'est aussi un témoin de notre histoire, un symbole de notre communauté.

Sa rénovation est une nécessité pour :

- Préserver notre patrimoine culturel et spirituel
- Assurer la sécurité des fidèles et des visiteurs
- Permettre la reprise des offices religieux, mariages, baptêmes et obsèques.

C'est pourquoi et comme cela a déjà été fait en 1951 par le maire de l'époque, nous lançons une souscription et faisons appel à toutes les personnes soucieuses de préserver notre patrimoine cultuel.

Si vous souhaitez faire un don et participer ainsi à la restauration de l'église du village, contactez l'association des "amis de St Nazaire" au 04 66 77 83 06.



*Ouvert depuis 17 ans,
tout confort chambres avec accès
jardin clôturé.*

*Webcams, pour suivre
les vacances de votre chat.*

*Ouvert toute l'année,
pour toutes les durées.*

*Gagnez une semaine de garde
en jouant et en scannant ce QR Code*



Besoin de faire garder votre chat à Aubais ?



*Visite sur rendez-vous uniquement
60 ch de Pergue - 30250 Aubais
Réservation sur www.lejardindeschats.fr
ou 04 66 38 28 67*

Sports & Associations

Forum des associations

Le 7 septembre s'est tenu comme chaque année le forum des associations.

Malgré une météo capricieuse il a pu se dérouler dans le parc Des Aubrys. Le public a répondu présent, ce qui a permis aux 26 associations de faire découvrir leurs activités et ainsi renouveler ou accueillir de nouveaux adhérents.

Planète Danse et Baila Flamenco ont assuré la partie démonstration qui a été fort appréciée.

« La pause gourmande » et l'association du CCAS nous ont proposé la partie restauration.

Nous vous remercions pour votre participation et nous vous donnons rendez-vous le 6 septembre 2025.



Subventions 2025 : Mode d'emploi pour les associations

Les associations d'Aubais sont invitées à déposer leurs dossiers de demande de subventions pour l'année 2025.

Ces dossiers sont disponibles dès maintenant sur le site internet de la mairie, dans la rubrique "Associations". Après avoir complété le formulaire en ligne, il est impératif de le renvoyer avant le 16 février 2025, soit par courrier, soit en main propre à l'accueil de la mairie.

Attention, tout dossier remis après cette date ne pourra pas être pris en compte, alors veillez à bien respecter cette échéance. Par ailleurs, il est utile de rappeler que les subventions municipales ne sont qu'une des nombreuses aides disponibles pour les associations. En effet, celles-ci peuvent également solliciter des fonds auprès d'autres organismes (régionaux, départementaux, ou même nationaux). De nombreux sites internet spécialisés fournissent des informations et des conseils sur ces dispositifs.

N'hésitez pas à explorer ces ressources en ligne pour maximiser les opportunités de soutien et développer vos projets associatifs. La mairie reste à votre disposition pour tout complément d'information."



Environnement

Le Plomb ? Toute une histoire !

Notre charmante commune d'Aubais a subi une crise sanitaire qui a commencé comme un murmure mais qui est rapidement devenue une alerte rouge pour la qualité de notre eau potable. Cette histoire, celle de la pollution de l'eau par le plomb, a façonné le destin de notre village, mettant à l'épreuve la résilience de ses habitants et la réactivité de ses élus.

Tout débute en 2004. Un rapport alarmant de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) révèle que la nature de l'eau distribuée, est susceptible de dissoudre le plomb dans les canalisations de la commune. En parallèle une nouvelle loi abaisse la limite de qualité pour la teneur en plomb dans l'eau à 25 µg/l.

Malheureusement, les recommandations sur les risques encourus passent inaperçues. A cette époque, le réseau d'eau de la commune est âgé de 90 ans environ sur certains secteurs du village.

En 2005, l'équipe municipale en place diffuse un bulletin municipal pour alerter la population sur les dangers du plomb. En parallèle, la loi impose de remplacer les branchements en plomb d'ici 2013. Des conseils pratiques sont donnés par l'Agence régionale de santé (ARS) : « laissez couler l'eau avant de la boire ».

De l'eau il va effectivement en couler, mais sous les ponts jusqu'en 2012.

Cette année-là, l'audit réalisé par Suez est sans appel : 175 branchements en plomb sont identifiés sur notre réseau dont la majeure partie dans le centre du village. En décembre 2013, la limite de qualité est de nouveau abaissée à 10 µg/l. La situation devient de plus en plus critique, les décisions tardent à se concrétiser et seuls quelques branchements sont renouvelés. En 2016, avec l'arrivée de la SAUR comme délégataire de service, de nouveaux espoirs voient le jour et sont

inscrits au contrat de délégation 141 branchements en plomb à renouveler et ce avant fin 2019.

La crise atteint son paroxysme en mai 2020. Des tests effectués dans les locaux de la communauté de

de la canalisation d'alimentation des réservoirs de la commune (2km de réseau). L'équipe municipale en place, pointe du doigt une gestion déficiente de la crise par le passé, d'autant plus que des canalisations datent de 1903 et que l'audit de 2012 (localisant

La directive européenne 98/83/CE du 3 novembre 1998 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, transposée dans le droit français, fixe des concentrations maximales à respecter pour les paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques.

La limite de qualité pour la teneur en plomb dans l'eau destinée à la consommation humaine a été abaissée de 25 microgrammes par litre (µg/L) à 10 µg/L, le 25 décembre 2013, conformément à la valeur guide recommandée par l'Organisation mondiale de la santé.

communes (cantine scolaire) révèlent une contamination supérieure à la norme en vigueur. L'alerte est donnée, et la toute nouvelle équipe municipale agit rapidement : analyses de l'eau dans tous les bâtiments publics (écoles en priorité), changements immédiats des conduites d'eau identifiées au plomb après compteur et réunions avec la SAUR pour assurer une réponse adéquate. Hélas, une expertise judiciaire est engagée par la communauté de communes en janvier 2021 et fige les actions pouvant être menées.

Le temps passe, et les critiques fusent malgré le commencement des travaux du renouvellement complet

les branchements en plomb) reste introuvable dans les locaux de la mairie ou en annexe du contrat de délégation de la SAUR.

Durant cette période, la SAUR a éradiqué certains branchements retrouvés à la marge de travaux, ou dans le cadre de la relève des compteurs et a surtout mis à disposition de la commune leurs meilleurs experts nationaux pour comprendre la problématique aubaisienne.

Début 2023, la SAUR informe la mairie que 112 branchements sont encore à géolocaliser malgré tous les efforts fournis.



En juin 2023, l'expertise judiciaire est sur la fin, la nouvelle canalisation vient d'être inaugurée et sa mise en service effective depuis 2 mois, cependant, malgré les attentes de l'expert, de la commune et du délégataire, les résultats d'analyses ne sont toujours pas conformes. Pire encore, ils sont diffus sur tout le village et varient de géolocalisation.

C'est alors, que dans le dernier semestre de l'année, un administré concerné a remis à l'élue en charge des réseaux humides l'audit de 2012, permettant ainsi à la SAUR de pouvoir remplacer immédiatement les branchements restants à changer.

Malgré cela, dans cet intervalle de temps, dès le mois de septembre l'ARS instaure une restriction d'eau sur la commune : "ne pas utiliser l'eau du robinet pour la boisson, et les préparations alimentaires". Les élus ont donc rapidement mis en place une distribution de bouteilles d'eau, assurée par les services techniques, les élus et certains administrés dévoués à cette cause.

En décembre 2023, enfin, le remplacement de tous les compteurs en plomb est effectué, mais le suivi reste essentiel aux yeux de l'ARS.

En février 2024, une lueur d'espoir surgit : la restriction d'eau imposée par l'ARS est levée avec obligation de surveillance : "Les analyses sont enfin toutes conformes". La mairie, déterminée, continue depuis ce jour à surveiller la qualité de l'eau grâce à un suivi régulier sur 20 points de contrôle définis par l'ARS. Transparence et Information restent les maîtres mots de cette période tumultueuse.

Cette crise du plomb a été un véritable révélateur des enjeux liés à la gestion de l'eau et à la santé publique. Elle a également montré la résilience des Aubaisiens face à l'adversité.



PLOMB :

- limite de qualité jusqu'au
24 décembre 2013 = 25
microgrammes par litre (25 µg/L)

- limite de qualité depuis
le 25 décembre 2013 = 10
microgrammes par litre (10 µg/L)

"Aujourd'hui, le maire et son équipe municipale tiennent à remercier chacun d'entre vous pour votre patience et votre compréhension tout au long de cette épreuve. Nous avons eu à cœur de vous informer le plus régulièrement possible de la gestion de cette crise. Ensemble, nous poursuivons notre quête pour garantir une eau de qualité à tous les habitants d'Aubais."

COMMUNE D'AUBAIS

BULLETIN
D'INFORMATION
COMPLEMENTAIRE



Septembre 2005
N° 2



DDASS du Gard - Santé Environnement

6, rue du Mail - CS 21001 - 30906 NÎMES CEDEX 2 - Tél. : 04.66.76.80.64

SDEI EC 274 0905

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

L'eau que vous consommez provient d'un
réseau de distribution dénommé : **AUBAIS**

Ce réseau est la propriété de : **MAIRIE DE AUBAIS**

Il est exploité par : **SDEI, CENTRE D'AIGUES MORTES**

Principales installations qui alimentent votre réseau de distribution :

Mélange de captages : **CAPTAGES DE LIVERNA**
Station de traitement : **STATION DE LIVERNA**

Qualité de l'eau distribuée en : 2002 2003 2004

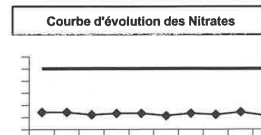
Escherichia coli (n/100 ml) et Entérocoques (n/100 ml)	
Nombre de mesures :	35
Nombre de Prélèvements non conformes :	0
Valeur maximale atteinte :	0

Titre hydrotimétrique (°F)	
Nombre de mesures :	7
Valeur maximale atteinte :	42,8
Valeur minimale atteinte :	36,5

Turbidité (NFU)	
Nombre de mesures :	32
Nombre de non conformes :	0
Valeur maximale atteinte :	0,98
Valeur minimale atteinte :	0,00

pH (unité pH)	
Nombre de mesures :	30
Valeur maximale atteinte :	7,82
Valeur minimale atteinte :	6,83

Nitrates (mg/l)	
Nombre de mesures :	10
Nombre de non conformes :	0
Valeur maximale atteinte :	14,00
Valeur minimale atteinte :	11,00



Conclusion sanitaire :

Eau de bonne qualité pour les paramètres mesurés
La nature de l'eau distribuée est susceptible de dissoudre le plomb éventuellement présent dans les canalisations publiques et privées. Celles ci devront être remplacées avant le 25 décembre 2013. Dans cette attente, les usagers sont invités à procéder à des soutirages plus importants avant boisson et après des périodes de stagnation prolongées.

La Directrice-adjointe

Jeanine RIOU

Gestion des Containers de Poubelle : Un Effort Collectif pour Aubais

La commune d'Aubais souhaite rappeler à tous ses habitants que les containers de poubelle sont sous votre responsabilité.

Il est essentiel de les sortir et de les rentrer en fonction des jours de collecte, tant pour des raisons de sécurité publique (vent, intempéries) que pour des raisons environnementales (éviter les déversements d'ordures) et visuelles. En effet, nous avons constaté que certains bacs restent en permanence sur la voie publique, nuisant à l'esthétique de notre village. Nous vous invitons à consulter l'arrêté municipal N°90/2022 qui liste les règles de propreté à suivre sur notre commune.

Nous vous encourageons à adopter

des habitudes responsables : triez vos déchets, utilisez des sacs poubelle bien fermés et ne jetez rien par terre.

Le maintien de la propreté est l'affaire de chacun, et chaque geste compte pour créer un cadre de vie agréable. Ensemble, faisons d'Aubais un modèle de propreté et de convivialité !

Merci de votre coopération et de votre civisme.



Papi 3

Le 26 septembre 2024, au Moulin de Carrière à Aubais, la convention du PAPI 3 Vidourle a été signée par plusieurs représentants de l'État et des collectivités locales, dont Pierre Martinez, président de l'EPTB Vidourle, et Jérôme Bonet, préfet du Gard. Ce Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) a pour objectif de protéger les communes des rives du Vidourle contre les crues et inondations. Il mobilisera 68 millions d'euros sur une période de 6 ans, financés par l'État, les départements, la Région, et les membres de l'EPTB Vidourle.

Le PAPI 3 est structuré en sept axes majeurs, incluant l'amélioration de la surveillance des crues, la gestion des crises, la prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme, et la réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes. Il prévoit également la création de zones d'expansion des crues, la consolidation et le déplacement des digues, ainsi que des études pour la rétention amont des eaux.

Les travaux se concentreront principalement sur la gestion des ouvrages hydrauliques et le ralentissement des écoulements. En parallèle, des actions seront menées pour réduire la vulnérabilité des bâtiments publics, privés, et commerciaux, en particulier dans les zones à risque comme Marsillargues et Lunel. Ce programme vise à renforcer la sécurité des habitants tout en sensibilisant la population aux risques liés aux inondations.

Cet évènement a été l'occasion de rénover l'espace autour du Moulin de Carrière, travaux entièrement pris en charge par l'EPTB Vidourle.



Cultures & Festivités



Fête votive 2024

La fête votive d'Aubais 2024, qui s'est déroulée du 14 au 18 août, a été une édition marquée par un mélange d'enthousiasme et de quelques imprévus

Quelques évènements marquants

- La fête a été bien arrosée, avec deux soirées pluvieuses entraînant l'annulation d'une bandido, d'une course de nuit et d'une soirée bal.

Malgré ces déceptions, l'ambiance générale est restée festive.

- En raison de la canicule, l'horaire des courses de taureaux neufs a été décalé d'une heure, une décision préconisée par la F.F.C.C. pour le bien-être des animaux, témoignant d'une préoccupation pour la sécurité et le confort.

- Le renouvellement de la course de vaches animée par les jeunes des écoles taurines de Vauvert et Lunel a été un agréable moment. Une belle image que ce plan envahi par les jeunes raseteurs.

- La matinée des « péquelets » a rassemblé 90 enfants.

Thierry, notre manadier passionné, a su captiver leur attention en racontant son métier. Un grand merci à la manade de la Vidourlenque qui a gracieusement prêté ses prés pour cette matinée.

- Le 15 août, la traditionnelle course de la manade Raynaud a été un moment fort, marquant les 120 ans de cette institution en partenariat avec le club taurin.

Le discours du maire a souligné l'importance de la manade dans la culture locale .

La présence de la manade Raynaud à Aubais depuis plus d'un siècle témoigne de son engagement envers la préservation de cette culture.

Un trophée, réalisé par l'artiste Arnaud Chabanon, a été remis au manadier Frédéric Raynaud et à ses gardians, symbolisant l'héritage et le savoir-faire de la manade.





Quelques nouveautés

- La présence du traiteur « La cuisine à Ger » au parc Des Aubrys a été bien accueillie, apportant une touche gastronomique qui a ravi les participants.

- La première participation active de l'Association de la Jeunesse Aubaisienne a apporté une belle dynamique à cette édition ; notamment lors de la première bandito avec le défilé des jeunes costumés et hissés sur un bateau pirate et qui a émerveillé les spectateurs.

- Deux nouveaux parcours d'abrivados longues ont été proposés.

Ces parcours ont permis de mettre en valeur des sites emblématiques de notre commune comme la chapelle de St Nazaire et la Roque d'Aubais.

Le retour de quelques animations oubliées

- Le défilé à l'ancienne, le 15 août, a attiré un grand nombre de participants, espérant être encore plus nombreux l'année prochaine.

- L'exposition artisanale dans les salles voûtées a permis de mettre en avant les artistes locaux, renforçant le lien entre la communauté et ses artistes.

Quelques défis

Deux portails du plan, saccagés dans la nuit et créant ainsi une incertitude sur le bon déroulement de la fête, ont dû être remis en état le plus rapidement possible.

Un grand merci aux services techniques et à Mr Bottone, artisan local, qui ont effectué les réparations permettant ainsi la continuité des festivités.



Culture et Festivités

Les aléas météorologiques et les incidents ont nécessité des adaptations, mais tous les organisateurs ont fait preuve de flexibilité pour offrir ces moments festifs.

Dans l'ensemble, la fête votive d'Aubais 2024 a su allier tradition et innovation, malgré quelques imprévus.

Les retours positifs sur les nouvelles activités et l'engagement des jeunes sont des signes encourageants pour l'avenir.

Soyons conscients que la fête votive évolue chaque année et devra encore évoluer dans les années à venir, ceci afin d'assurer sa continuité.

Un grand merci chaleureux à tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de cette fête édition 2024 et « à l'an qué ven ».



Les Jeudis d'Aubais

Les Jeudis d'Aubais 2024, événement festif qui s'est tenu tous les jeudis soirs, du 13 juin au 29 août, dans le parc Des Aubrys de 19h à 23h, fêtaient, cette année leur 4ème anniversaire.

Ces soirées ont été l'occasion de découvrir ou redécouvrir des exposants et producteurs locaux proposant des produits artisanaux, décoratifs, ainsi que des spécialités du terroir.

Comme chaque année, on pouvait y trouver également des animations pour enfants, des animations musicales différentes chaque soir, des dégustations de vin et des stands de restauration.

Cette année encore cet événement a attiré de nombreux visiteurs, notamment pour la convivialité et l'ambiance musicale qui y règnent.

Cette version 2024 proposait 3 soirées spéciales

- Une soirée dédiée au sport à l'occasion des jeux paralympiques avec la présence des anciens du « Nîmes Olympique »

- Une soirée spéciale bouvine mettant en avant la culture camarguaise avec un invité d'honneur, le raseteur Joachim Cadenas, ainsi que des acteurs de nos traditions camarguaises :

Des anciens raseteurs

Les clubs taurins d'Aubais, Aigues-vives, Gallargues et Aimargues.

Les manadiers d'Aubais et Du Cailar

A l'occasion de cette soirée le maire a remis l'empègue de la fête votive 2024, réalisée par Mr Yves Martin, aux représentants de l'association de la jeunesse aubaisienne.

- Une soirée spéciale "ICI TOUT COMMENCE" avec la participation de Benjamin Douba Paris, comédien de la célèbre série qui interprète le rôle de Solal.

L'acteur a partagé la scène avec la chanteuse Alexia Blaix avant de se livrer à une séance de dédicace pour le plus grand bonheur de ses « fans ».

L'été est fini et l'attente pour l'édition 2025 commence déjà, promettant d'apporter de nouvelles expériences tout en maintenant cette ambiance chaleureuse qui fait le succès de ces rendez-vous estivaux.



CCAS

Mutuelle communale



Depuis 2016, le CCAS d'Aubais participe à la mutualisation de contrats complémentaires de santé, dans le cadre d'une Mutuelle Communale. Le but est de proposer de meilleures garanties à des coûts maîtrisés.

Cette mutuelle s'adresse à tous les habitants d'Aubais

Plusieurs formules de garanties pour tous, retraités, demandeurs d'emploi, actifs, y compris les artisans et commerçants.

Nouveauté : Pour les résidents en EHPAD : un tarif spécifique de 35 à 50% moins cher qu'une complémentaire santé senior " classique "

Et toujours : Sans questionnaire médical avec une garantie immédiate et à vie

Points forts : Tarifs compétitifs, tiers payant national, assistance et un réseau de soins particulier, Un seul interlocuteur et le choix entre plusieurs partenaires assureurs.

Vous pouvez avoir toutes les informations auprès de votre correspondant MUTEO Carole CALISTRI au 07 62 90 61 10

France Services



Afin de vous proposer un service de proximité pour vous accompagner dans vos démarches administratives, le CCAS d'Aubais organise, en partenariat avec la maison France Services de Calvisson, une permanence dans les locaux de la mairie le dernier jeudi de chaque mois de 9h à 12h.

Pour prendre rendez-vous : 04 66 22 16 35 (bien préciser que vous souhaitez être reçu à la mairie d'Aubais)

C' est quoi France Services ?

Une aide pour vos démarches administratives, service gratuit

- un accueil, des informations et une orientation.
- une aide à l'utilisation des services en ligne
- une aide aux démarches administratives
- une mise en relation avec les partenaires (CAF, MSA, Direction Générale des Finances Publiques,

Registre des personnes vulnérables

Registre Communal

Un registre pour aider les personnes fragiles en cas de besoin : canicule, incendie, inondation ...



Pensez à vous inscrire !



Le registre des personnes vulnérables ... KEZACO ?

Mis en place dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels par le Centre Communal d'Action Sociale, le registre nominatif des personnes vulnérables est un dispositif dont le but est d'aider les personnes fragiles en cas de besoin : canicules, incendies, inondations ...

Il comporte des informations relatives à l'identité, l'âge, l'adresse, les coordonnées téléphoniques et les personnes à prévenir en cas d'urgence.

Vulnérable ... ???

Être une personne vulnérable c'est être fragilisée par l'âge, la maladie, le handicap ou l'isolement.

A quoi ça sert ?

En cas de risques exceptionnels (canicule, inondation, incendie, épidémie ...), il permet au CCAS de contacter les personnes inscrites pour s'assurer de leur bien-être.

Je m'inscris où ?

C'est une démarche facultative et volontaire.

Toute personne se sentant en situation de fragilité peut demander son inscription au registre. Un parent, votre médecin traitant, le service d'aide ou de soins à domicile peut aussi, avec son accord, procéder à l'inscription de la personne concernée.

L'inscription peut se faire à tout moment auprès du CCAS d'Aubais au 04 66 80 89 07 ou par mail à ccas@aubais.fr



Boîte à urgences

Pour sauver une vie et faciliter le travail des secours La Boîte à Urgence, kezaco ?

- Une boîte hermétique
- Un questionnaire destiné à fournir les informations essentielles (identité, données médicales, personnes à contacter, ...)
- Les photocopies des documents essentiels (pièce d'identité, carte vitale, carte de mutuelle, ordonnances en cours, ...)
- Deux autocollants à coller sur la porte du réfrigérateur et sur la boîte.

Pour qui ?

- Les personnes handicapées
- Les personnes souffrant de pathologies graves et/ou chroniques
- Les personnes isolées
- Les personnes âgées

Dans quel but ?

- Vous rassurer
- Faciliter l'intervention des secours et ainsi gagner du temps

Comment ça marche ?

1 boîte = 1 personne
Il suffit de mettre la boîte contenant les informations administratives et médicales dans le réfrigérateur.

Pourquoi dans le réfrigérateur ?

Parce qu'il est facilement repérable et tout le monde en a un.

Et surtout !

- Elle est gratuite
- Le CCAS peut vous aider à la mettre en place

Le CCAS se mobilise pour être à vos côtés si vous avez besoin d'être secouru. Dans ces situations, il est parfois difficile de retrouver ses documents administratifs, ses ordonnances et de donner tout renseignement utile aux secours.

C'est pourquoi le CCAS vous propose la mise en place de la « Boîte à Urgence », à placer dans un endroit qui existe chez tous et facilement repérable par les secours : le réfrigérateur.

**La Boîte à Urgence sert avant tout à vous rassurer et à faciliter l'intervention des secours.
N'hésitez pas !**

Nous pouvons vous accompagner pour la mettre en place !

CCAS - 11 Avenue Émile Léonard 30250 AUBAIS
Téléphone : 04 66 80 89 07
Mail : ccas@aubais.fr

Gym seniors

La gym seniors a repris en septembre en partenariat avec le Judo Club Aubaisien.

Le second atelier anti-chutes pour les plus de 65 ans vient de se terminer. Une réflexion est en cours pour proposer un troisième atelier de 10 séances début 2025. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés



Associations

L'Association des Patrimoines d'Aubais



Côté météo, pour les Journées Européennes du Patrimoine des 20/21 Septembre derniers, les augures avaient présagé que les cieux nous tomberaient sur la tête...

Que nenni, les bonnes fées étaient avec nous...!

Seules quelques petites averses ont légèrement ennuyé cette

41^{ème} édition dont le thème fût

"Patrimoine des itinéraires, des réseaux, et des connexions", "Patrimoine maritime".

Un fil rouge que nous tenterons de suivre quelque peu...

L'ASSOCIATION des PATRIMOINES d'AUBAIS,

riche de plus de 150 adhérents, et bénévoles, avait pour cette occasion élaboré, un programme de haut niveau, multiple, avec maintes nouveautés.

Mais avant tout, nous aimerions être reconnaissants et adresser nos sincères remerciements à Monsieur le Maire, à la municipalité, à nos partenaires,



ASSEMBLEE GENERALE



29, rue du Marquis - 30250 AUBAIS
Facebook.com/patrimoinesaubais
patrimoinesaubais@gmail.com
www.patrimoinesaubais.com

nos alliés et tou(te)s les bénévoles, en grand nombre, qui cette année encore, par leur participation remarquable et essentielle, nous ont permis d'offrir, à un public de choix (merci à lui), toujours plus nombreux et friand d'approcher notre héritage culturel et ses richesses, un éventail d'activités, célébrant l'histoire, le patrimoine, parfois de façon ludique avec des idées innovantes.

Du "coupé du ruban" par le Marquis à la Grande porte du château sur le plan, aux Salles Voûtées, ou nous proposons,

la nouvelle vidéo "le château en détail" par Géodrone57, trois conférences historiques fort suivies ; "...histoires des seigneurs d'Aubais...", "...à la recherche de la bibliothèque du Marquis...", "...meubles au château en 1649...", ainsi que trois expositions ; "...à la recherche des capitelles perdues...", "...voies de communications à Aubais...", "...les Baschi de l'Italie à Aubais...", "...chronologie des Seigneurs d'Aubais...", et un stand "le jardin des simples" plébiscité par un public passionné, idem pour l'atelier "impression sur tissus".

L'accueil/vente proposait notre dernier magnet de l'aquarelle en réduction, laquelle peinte et offerte par une de nos adhérentes, sera également le 1er prix de la tombola dotée de 12 lots tous tentants,

Et pour terminer, la réédition de la "chasse aux énigmes" destinée au jeune auditoire, mais pas que...

En passant, par le "Mastroquet" qui présentait à la dégustation des

"eaux parfumées aux fleurs et aux

plantes" et les mini-bouchées offertes par nos pâtisseries et notre boulanger (remerciements réitérés) et, où se tenait une nouveauté, un atelier de cuisine, où étaient concoctées des recettes du XVII^e siècle, par des apprentis cuisiniers avec le concours de "la boîte savoureuse".

Chemin faisant, nous arrivons sur le plan ouest, où en contrebas dans le pré, se tenait

"l'Expo de voitures anciennes et de prestige" et, où par l'ouverture de la Porte du Château nous entrevoyons, l'escalier monumentalet "la coquille" (derrière lequel prenait place "la chapelle" du Marquis), sur la droite la mise en scène du bureau du Marquis et sa bibliothèque, réalisée par l'association "Les tréteaux du château" qui la veille au soir avait présenté au Foyer Municipal devant une salle comble, une fresque historique

"Si Aubais m'était conté" jouée par quelques 50 acteurs/bénévoles...

Puis, sur la gauche la "cuisine" à laquelle s'est adjointe récemment "l'arrière cuisine", scénographiée comme à l'époque, ravitaillée par la mini-course des "petits commis de cuisine"(une nouveauté), et commentée par des personnages costumés...

La troupe de musiciens "Ventouresco", a enchanté tous ces lieux et conduit en musique le cortège "costumée" dans les artères du village, au passage, soudain ranimées ...

et pour couronner ce week-end festif sur le plan, a emporté petits et grands en une ronde joyeuse et conviviale...

Ce week-end, parvenait presque à son terme, mais le tirage de la tombola par une main enfantine, permet l'attribution

des lots gagnants, avant que nous portions un toast aux lauréats et à la future 42^{ème} édition de septembre 2025.

Ainsi nous refermions l'intermède de ces deux jours de festivités, placé sous le signe de la création, de l'innovation, et de la cordialité qui ont mis en avant notre Patrimoine Aubaisien et selon les échos déjà reçus, portent bien au delà des confins de notre village, son rayonnement culturel.

Mille mercis à tous.
À dans un an...!

Nous profitons de l'occasion qui nous est donné pour d'ores et déjà vous inviter à l'Assemblée générale de l'association qui se tiendra le Samedi 1 Février à 17h au Foyer Municipal au Parc des Aubry.

Association des Patrimoines d'Aubais.

L'Association de la Jeunesse Aubaisienne



Première Année pour l'Association de la Jeunesse Aubaisienne !

L'année 2024 a marqué le début de l'aventure pour l'Association de la Jeunesse, fondée dans le but de rassembler les jeunes de notre village.

Au cours de cette première année, nous avons eu l'opportunité de participer à plusieurs événements organisés par la mairie, tels que le cinéma en plein air, l'exposition Playmobil, et diverses journées festives. Nous avons également organisé notre soirée de lancement, et notre premier loto en collaboration avec le Café de la Renaissance.

Mais l'un des moments importants de l'année a été notre première fête votive en tant qu'association, qui a pu rassembler tous les aubaisiens.

Nous avons organisé les indispensables aubades qui ont eu un franc succès toujours dans une ambiance festive ! Et les Aubaisiens ont pu nous retrouver pour le défilé, le déjeuner aux prés et la course de nuit !

L'année à venir s'annonce riche en projets et en défis.

L'AJA vous invite à son assemblée générale le 24 janvier 2025 à la salle polyvalente et vous annonce directement son premier loto de l'année le 7 mars 2025 au foyer communal.

Au nom du bureau de l'AJA, de ses membres actifs et de la jeunesse 2024, nous tenons à remercier la municipalité,



nos sponsors, le club taurin, le Café de la renaissance, le CCAS, la manade de La Vidourlenque et vous, aubaisiens, qui étiez présents pour nous accueillir si chaleureusement.

À très vite,
L'AJA.

Club Taurin La Bourgino



Tout d'abord, un petit retour sur les festivités du mois d'août :

Notre week-end du 10 et 11 août s'était bien passé, avec un beau festival d'abrivados, bandidos dans les prés et un taureau à la broche, réunissant environ 200 personnes, qui fut apprécié.

Le 11 suivait la course Rhône Vistre Vidourle.

Nos courses ont à nouveau connu une belle affluence. Nous avons vu de beaux taureaux, avec des hommes en blanc volontaires et vaillants.

Nous avons eu le plaisir d'être reçus, avec les sociétaires intéressés, à la Manade Paulin de Candillargues, pour le tri et partager un bon petit déjeuner.

Un hommage a été rendu à la Manade Raynaud qui fêtait ses 120 ans, à la Manade Laurent qui soufflait, elle, ses 80 bougies ainsi qu'à Norbert Accariès, notre précédent président qui nous quittait brutalement au printemps.

Le 26 octobre, nous avons réuni sponsors et sociétaires pour une conviviale soirée autour d'un apéritif dînatoire, et nous étions nombreux malgré la pluie. Ce fut encore un moment bien sympathique.

Nos prochains rendez-vous seront:

L'assemblée Générale qui aura lieu le 13 décembre, avec, à cette occasion, une présentation et séance de dédicaces du livre "L'empègue, art populaire /contemporain" de Clément Serguier, notre loto qui se déroulera le 18 janvier, notre soirée repas/vidéos le 8 février ainsi que les courses au plan les 1^{er}, 8 et 15 mars.

La vente des cartes 2025 aura lieu, au siège, le samedi 5 avril à partir de 10h.

Les dates de la fête sont également déjà fixées : du 13 au 17 août, avec les festivités du Club taurin le week-end du 9-10 août.

Par ailleurs, nous lançons un appel : si vous avez un peu de temps durant l'année et lors de la fête pour rejoindre et renforcer notre équipe, nous vous invitons à prendre contact avec nous avant le 13/12.

Nous espérons que ce programme à venir vous satisfera. N'oubliez pas de bloquer ces dates dans votre agenda !

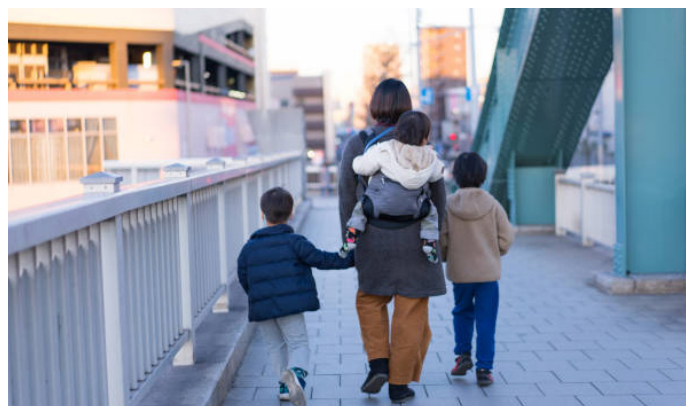
À bientôt de vous retrouver.

Collectif Aubais Aigues-Vives

Que se passe-t-il dans leurs têtes ?

Ils ont deux ans, six ans, douze ans. Ce sont des enfants. Ils sont nés loin d'ici.

Un jour, leur mère les a pris par la main (oui, la plupart du temps, ce sont les mères qui fuient une guérilla, des assassins, une communauté patriarcale violente) et après un long voyage que nous ne pouvons pas imaginer, ils sont arrivés près de chez nous. Tout est nouveau, tout est différent, souvent incompréhensible, parfois hostile. C'est pour les sauver que leur mère les a amenés ici, le savent-ils au moins ? Et leur mère, qui espérait trouver un monde meilleur, se débat dans les démarches multiples, le manque d'argent, le logement précaire, l'incertitude de l'avenir, l'avenir suspendu à la décision d'un juge qui ne sait rien, ou si peu, de la réalité.



Que pouvons-nous faire pour ces enfants?

Quatre femmes et neuf enfants sont actuellement accompagnés par le Collectif d'accueil d'Aigues-Vives Aubais. Contact : collectif.AV@gmail.com

Les Artistes Nomades

En mai dernier, vous avez été nombreuses et nombreux à parcourir le sentier artistique ponctué des productions des étudiant·es de l'École Nationale des Beaux Arts de Nîmes, nous invitant à découvrir sous un angle nouveau notre village et sa garrigue.

Cet été, c'est notre beau lavoir municipal qui était mis à l'honneur en accueillant l'exposition « Les Voix de l'Eau » de la plasticienne Isabelle Rabarot.

Pour prolonger ces expériences, Les Artistes Nomades, vous invitent au « Revivre » de cette saison artistique, dans les locaux du Vivier, le vendredi 6 décembre à 18 heures. Une sélection de photographies prises sur le sentier artistique sera exposée, et Cyril Nicolaïeff, co-président de l'association animera la soirée en nous invitant à une « causerie » autour du LandArt..

Pour mai 2025, nous souhaitons vous proposer l'ouverture d'un nouveau sentier artistique. Nous étudions actuellement différents itinéraires autour de la découverte de nos bâtis de pierres sèches (murets, capitelles, etc.). Les œuvres de jeunes artistes viendront de nouveau dialoguer avec ces éléments de notre patrimoine.

Simultanément, les salles voûtées du château accueilleront le 1er « Salon des Jeunes Artistes » donnant l'opportunité à de jeunes diplômé·es des Beaux-Arts d'exposer leurs œuvres.

N'hésitez pas à nous rejoindre en adhérant à notre association (contact : artistesnomades@gmail.com)

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année !



Association « Les Amis de Saint-Nazaire d'Aubais »



FETE DE SAINT NAZAIRE

C'est par une messe célébrée en plein air le samedi 27 juillet à 18h30 à la Chapelle Saint-Nazaire d'Aubais qu'a débuté la fête de Saint Nazaire, accueillant de nombreux fidèles de notre Ensemble paroissial. Comme chaque année s'en est suivie la procession à la croix, accompagnée du chant des cigales.

C'est avec le verre de l'amitié que s'est terminé cet office.

Le lendemain au parc Des Aubrys a eu lieu le traditionnel repas champêtre, où près de 120 personnes ont pu se retrouver et déguster un excellent couscous. Ce repas a été préparé avec passion par nos 2 meilleurs cuisiniers Dominique Prudhomme et Roger Serot dans une ambiance très amicale.

Nous remercions infiniment les nombreux bénévoles qui ont permis que cette soirée se déroule merveilleusement, dans la convivialité et la bonne humeur comme toujours.

Et n'oublions pas le tirage de la loterie qui a eu un vif succès comme chaque année.

RENDEZ VOUS L'ANNEE PROCHAINE

JOURNEES DU PATRIMOINE

La Chapelle de Saint-Nazaire d'Aubais a ouvert ses portes à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine les 21 et 22 septembre 2024 pour accueillir de nombreux visiteurs très intéressés par l'histoire culturelle et culturelle de la Chapelle.

EXPOSITION DE CRECHES DU MONDE

La chapelle de St Nazaire d'Aubais, en accord avec la paroisse, ouvrira encore une nouvelle fois cette année ses portes aux visiteurs pour une exposition de crèches du monde, les Dimanches après-midi de 14h30 à 16h30

Du 1er décembre 2024 au 19 janvier 2025.

Vous pourrez venir admirer ces différentes crèches (provençale, péruvienne, malgache, africaine, asiatique, en cire d'abeille, une confectionnée avec des vieux outils et une reproduisant la chapelle de St Nazaire...).

Vous serez ravis c'est sûr, d'une part de découvrir cette exposition de crèches du Monde, mais également d'admirer notre chapelle d'Aubais. Merci d'être fidèle au rendez-vous.

A VENIR

L'Assemblée Générale de l'association « Les Amis de Saint Nazaire d'Aubais » aura lieu en janvier 2025.



Association Épicerie La Coquillette



La Coquillettes : un succès citoyen en plein essor à Aubais !

Nous sommes heureux de constater le succès grandissant de La Coquillettes, notre épicerie associative et participative, créée par des citoyen·nes pour des citoyen·nes.

Depuis son ouverture, plus de 75 foyers ont déjà rejoint l'aventure, démontrant un véritable engouement pour notre projet commun. Ce succès reflète l'envie de mieux manger et de mieux consommer, en privilégiant des produits biologiques ou locaux, à des prix équitables tant pour les producteur·rices que pour les adhérent·es.

Nous souhaitons souligner le soutien précieux de la mairie, qui nous a apporté confiance et appui. Nous espérons que l'épicerie contribuera à renforcer les liens qui nous unissent et à construire une communauté plus forte et plus conviviale.

Nous vous rappelons que le fonctionnement et la pérennité de l'épicerie reposent sur la participation de ses membres qui la façonnent en répondant aux besoins de notre village.

Si vous n'êtes pas encore adhérent·es, nous vous invitons à passer à La Coquillettes, place du château, pour rencontrer ceux qui la font vivre.

Au plaisir de vous accueillir et de continuer à bâtir ce projet collectif avec vous !

Le groupe de pilotage de La Coquillettes <https://monepi.fr/epicerielacoquillettes>
epicerielacoquillettes@gmail.com
Facebook: EPicerie la coquillettes

Le VIVIER



Le VIVIER – Tiers Lieu d'AUBAIS : c'est parti !

Vous connaissez le VIVIER ? C'est le nom retenu pour le Tiers lieu d'AUBAIS ! Ouvert depuis le 1er octobre, ce lieu chaleureux est accessible au public du lundi au vendredi de 9 à 13 heures et de 14 à 18 heures, ainsi que le week-end en fonction des animations, grâce à des permanences assurées par des bénévoles.

Le VIVIER est d'abord un grand local mis à disposition par la mairie, situé au-dessus de la bibliothèque, dans le Centre socio-culturel Maurice BOISSON, en plein cœur du village. Quelques rénovations ont été faites et trois espaces aménagés pour télétravailler, organiser des animations ou tenir des réunions, échanger autour d'un café.

Ce lieu à usages multiples, nouveau sur la commune, est conçu pour des activités diverses, sérieuses ou festives, qui doivent être complémentaires de ce qui est déjà proposé à Aubais.

Ainsi le VIVIER permet à la fois de télétravailler en coworking, de s'informer et débattre sur des sujets variés, de se divertir, de découvrir et s'initier à de nouvelles activités, de visiter une exposition ou visionner un film, etc. Ces différentes activités sont initiées et organisées soit par des adhérents, soit par des associations aubaisiennes adhérentes au VIVIER, soit par l'équipe d'animation. Elles alternent sur une même journée ou dans la semaine, en fonction de la programmation.

Voici quelques exemples d'animations des mois d'octobre et novembre :

- organisées par le Vivier :
 - Des ateliers de conversation en espagnol sur différents thèmes,
 - Un atelier « Cyanotypes » pour la réalisation d'œuvres originales et uniques !
 - Une soirée jeux de cartes, tarot et belote
- organisées en partenariat avec d'autres associations :

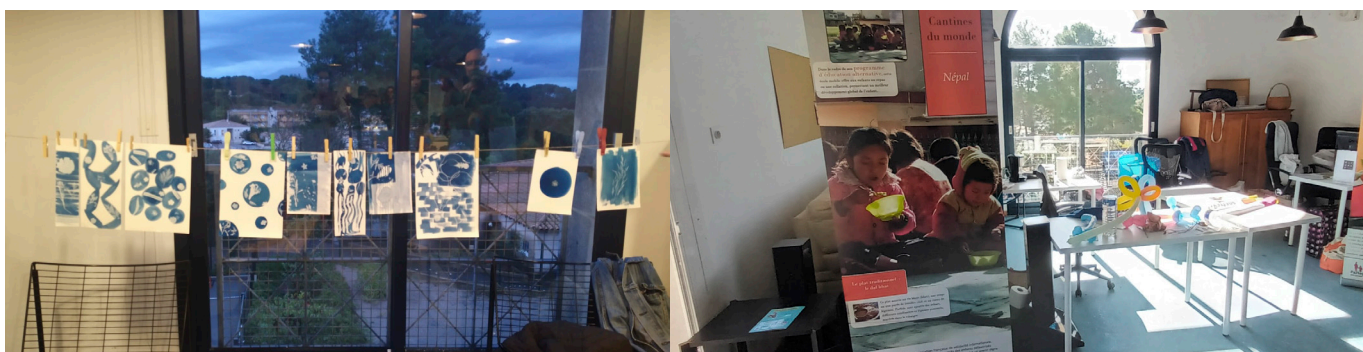
- Une soirée « Cultivez votre jardin » avec différents intervenants des « Jardins partagés » et de « La Mauve » pour comprendre le sol, les plantes sauvages, la culture bio,

- Une exposition de « Partage avec les enfants du monde » sur « les cantines du monde » et des ateliers pour les enfants,

En résumé, le VIVIER se veut un lieu à la fois instructif et joyeux, éclectique et inventif, favorisant les rencontres et les échanges, l'émergence d'idées et les synergies entre acteurs privés et associatifs du village.

Pour suivre l'actualité du VIVIER et connaître les modalités de fonctionnement, vous pouvez consulter le site www.levivier-aubais.fr.

Si vous êtes intéressés et que vous souhaitez nous rencontrer, proposer une idée, adhérer et nous aider à tenir des permanences, venez nous voir ou envoyez un mail à : contact@levivier-aubais.fr.



Anim'Aubais Protect

L'année 2024 se termine bientôt. Encore une année bien remplie, riche de nombreuses interventions et manifestations.

Nos actions sont toujours portées sur la prévention des chats errants dans notre commune. Cette année nous avons pris en charge 23 chats qui ont été stérilisés, soignés et replacés dans leur milieu, prenant ici le statut de « Chats Libres ».

Nous avons également pris en charge 16 chatons qui ont été placés en famille d'accueil pour leur sociabilisation. Beaucoup ont été adoptés mais nous en avons encore en attente d'adoption.

Cette année pour la première fois, nous avons aidé au placement de 9 chiots.

Plusieurs sites sont actuellement sous contrôle mais il faut rester vigilant. En revanche, nous avons de nouveaux sites qui demandent une grande énergie et beaucoup de patience de la part de nos bénévoles.

Nous avons continué nos opérations caddies. Ce qui nous a permis de récolter de nombreux sacs de nourriture, grâce à la générosité de personnes sensibles au bien-être des animaux. Nous rappelons que cette nourriture nous permet de nourrir nos Chats Libres et d'aider les familles d'accueil pour nos chatons.

Cette année, nous avons participé à l'exposition de voitures anciennes et de prestiges qui s'est tenue le 22 septembre dernier en assurant la buvette sur le site. Cette opération a été une belle expérience rentable pour nous.

Nous avons également participé au 1er Marché de la Citrouille le 27 octobre dernier en faisant goûter notre soupe des sorcières. Un moment convivial, de détente et d'humour qui nous a permis de mettre en avant notre association.

Comme chaque année, nous étions également présents au Marché de Noël du 16 et 17 Novembre, avec nos petites créations.

Un grand merci à tous les bénévoles qui œuvrent chaque jour dans le village, à trapper, soigner et stériliser nos chats libres, à améliorer leurs lieux de vie, à faire des opérations caddies, à intervenir dans plusieurs manifestations du village afin de nous faire connaître.

Un grand merci aussi à nos familles d'accueil qui ont pour tâche de prendre en charge les chatons et les sociabiliser pour une bonne adoption.

Et bien sûr, un grand merci à tous nos adhérents pour leurs cotisations et leurs dons, pour leur foi en nous, et également à la Municipalité pour son soutien et sa participation active à nos côtés. A tous, nous souhaitons de belles fêtes de fin d'année !

Qu'elles soient douces et heureuses auprès de nos animaux de compagnie

ANIM'AUBAIS PROTECT
animaubaisprotect@gmail.com

Le Gang des Niphargus déchaînés



Toute jeune association créée en mars 2024, le Gang des Niphargus Déchaînés est un club de plongée souterraine et de spéléologie constitué initialement par trois amis passionnés, décidés à mettre en commun leurs compétences et pratiques dans la découverte du monde souterrain.

Nous nous agrandissons progressivement et nous espérons pouvoir accueillir et présenter nos activités très rapidement à un plus large public, mais cela nécessite du temps et de l'organisation, surtout lorsqu'il s'agit de domaines aussi exigeants que les activités souterraines.

Nos pratiques sont diverses, elles mélangent l'aspect purement sportif et le dépassement de soi avec la découverte

et l'exploration de lieux inconnus. Mais il existe aussi un versant à la fois culturel et scientifique. La spéléologie c'est aussi la découverte de la roche, de l'histoire de la création des cavités, à la fois d'un point de vue géologique et archéologique. C'est notre histoire que tous ces lieux nous racontent.

Nous espérons pouvoir rapidement vous présenter certaines de nos activités par l'intermédiaire de présentations telles que les expositions de photographies et topographies afin de vous faire découvrir tous ces lieux parfois si proches de nous mais pas toujours accessibles à tous.

Pour toutes informations, vous pouvez nous joindre à l'adresse mail du club : gnd.catdiver@gmail.com.



Associations

Les Survoltés

10 ans au service de la transition énergétique et écologique !

La mobilisation pour une énergie plus propre avait commencé bien avant mais c'est en 2014 que l'association Les Survoltés est créée, avec pour objectif la mise en place d'un parc photovoltaïque, financé et géré par des citoyens.

Objectif rempli avec la création en 2015 de la société coopérative Le Watt Citoyen puis la construction du parc photovoltaïque sur le site de l'ancienne décharge d'Aubais et sa mise en service en 2018. En 6 ans, ce sont environ 2,5 GWh d'électricité renouvelable qui y ont été produits.



pollution potentielle, nous travaillons à une meilleure valorisation et une réduction du contenu de nos poubelles, par de la sensibilisation sur le tri des emballages ou le compostage par

exemple par l'organisation d'ateliers de réparation ou l'organisation de balades découvertes ; d'autre part la défense des intérêts des piétons et cyclistes auprès des collectivités locales pour favoriser la mise en place d'infrastructures adaptées. Cela repose entre autres sur notre récente adhésion à la FUB (fédération des usagers de la bicyclette).



La production et la consommation d'énergie restent au cœur de nos préoccupations et de nos projets mais nous avons depuis élargi nos activités à d'autres domaines. En voici un aperçu...

Commençons par les déchets : parce que derrière chaque déchet se cachent des ressources naturelles et une

exemple. Nous procédons également à des ramassages réguliers de détritus le long des routes et dans les espaces publics.

Continuons par les transports. Nous agissons dans deux directions : d'une part la promotion des mobilités actives (marche, vélo) auprès des citoyens, par

Adeptes du zéro déchet, cyclistes militants, citoyens soucieux de l'état de notre planète, rejoignez-nous pour qu'on agisse ensemble sur ces domaines et plus généralement sur la protection de notre environnement, tout en partageant des moments conviviaux (c'est aussi une occasion de faire des rencontres !).

Terminons en regardant vers le ciel... L'association dispose depuis peu de matériel et pourra bientôt proposer des séances d'astronomie. Les astronomes amateurs sont les bienvenus s'ils souhaitent nous aider. On espère vous retrouver prochainement sous les étoiles !

www.survoltés.fr
www.facebook.com/lessurvoltesdaubais/

ALSH - PARTAGE Gard-Hérault

Le centre de loisirs, ALSH d'Aubais, s'ouvre à la solidarité internationale !

Depuis deux ans, des interventions concernant la solidarité internationale sont réalisées à l'ALSH par l'antenne Gard - Hérault de l'association PARTAGE avec les enfants du monde.

Cette association nationale intervient dans 18 pays parmi les plus défavorisés, pour promouvoir et défendre les droits de l'enfant, notamment l'éducation

pour tous les enfants, la santé, l'alimentation, prendre la parole et être écouté, vivre dans un environnement sain, etc.

L'ALSH accueille les enfants d'AUBAIS sur le temps périscolaire et pendant les vacances. Le partenariat s'est développé sous la forme d'interventions régulières des bénévoles de PARTAGE pour témoigner de la situation des enfants dans d'autres régions ou pays, faire prendre conscience de la

nécessaire solidarité à renforcer et nous interroger en retour sur nos propres pratiques.

Pour cette année 2024 - 2025, une action d'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECI) est mise en place, en lien avec l'ALSH de Gallargues. 12 enfants d'AUBAIS, de 8 à 10 ans, et autant de Gallargues sont concernés par cette action et vont être mis en relation par visioconférence trois fois dans l'année avec une classe d'ATOKOLIBE au BENIN.



impliqués directement, l'ensemble des enfants présents dans les ALSH sont concernés par ces actions.

A noter qu'un tel projet est unique en France pour PARTAGE qui intervient habituellement en milieu scolaire. Cette action d'ECSI, intercommunale et dans le cadre périscolaire, est suivie de près au niveau national.

Nous sommes fiers que cette expérimentation se déroule sur notre territoire, grâce à l'adhésion de Maxillien, Ludvine et toute les équipes ALSH d'Aubais et de Gallargues.

Les thématiques : égalité filles garçons ou citoyenneté vont être réfléchies par l'ensemble des groupes et le thème retenu après vote des enfants sera approfondi tout au long de l'année.

Une action concrète sera réalisée dans chaque pays et fera l'objet d'échanges entre eux.

Bien entendu, au-delà des 24 enfants

Nous vous donnons rendez-vous en juin pour des nouvelles de ce projet !

Pour tout complément : partagegardherault@gmail.com

Tréteaux du Château



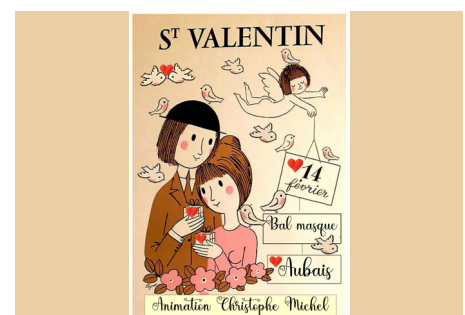
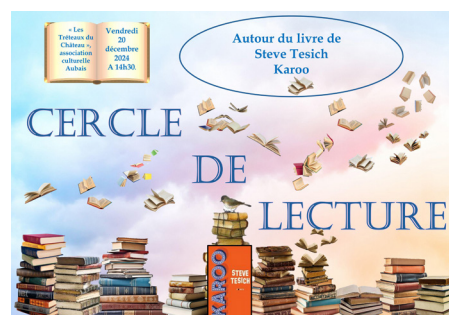
Présente pour les journées du Patrimoine avec toujours plus de bénévoles talentueux, l'association a donné un spectacle illustrant la vie à Aubais à différentes époques de son histoire.

Présente pour célébrer le centenaire du monument aux morts.

Présente pour le marché de Noël.

Présente avec son cercle de lecture une fois par mois.

Présente en 2025 pour célébrer la Sainte Valentin à la salle des fêtes avec un bal masqué animé par Christophe Michel.



MEMENTO

URGENCES - Qui appeler ?



Police municipale : 06 15 45 34 47

E-Mail : police.municipale@aubais.fr

Police intercommunale au : 04 66 53 25 51

Pour toute urgence, **appelez le 17**



Gendarmerie



Pompiers



Samu



EN CAS DE PROBLEMES



EAU POTABLE

Service Client : 04 30 62 10 00

Dépannage : 04 30 62 10 08



Eaux Usées

04 11 25 01 65

7j/7 24h/24



TÉLÉPHONE/INTERNET

Contactez le Service Client ou dépannage de votre opérateur



DÉPANNAGE SERRURIER

07 77 95 40 56



GAZ

0 810 433 030



ELECTRICITÉ

09 72 67 50 30

SANTÉ

MEDECINS GENERALISTES	
BOURQUARDEZ Stéphanie	04 66 77 11 68
LUCAS François	04 66 77 11 68
SARRUT Sylvestre	04 66 80 72 07
DENTISTES	
BRES Céline TRAVAUX Ariane	04 66 80 70 14
MASSEURS - KINESITHERAPEUTES	
LE DOUCEN Michaël ROUQUETTE Audrey	04 66 80 14 94
Kiné Sport Santé	04 66 80 77 87
BRUN Jean-François	06 62 16 24 46

INFIRMIERES	
COPP Sylvie	06 75 87 08 99
FERRES Montserrat	04 66 35 22 50
GALTIER Adeline	06 69 00 69 31
MARION Nathalie	04 66 80 70 50
LAURENS Kelly	07 83 57 98 25
PHILIPPINE Harmony	
QUITTET Corinne	06 24 48 23 51
OSTEOPATHES	
LOVETRI Margaux	07 78 38 05 48
LE DOUCEN Michaël	04 66 80 14 94
ROUQUETTE Audrey	

ORTHOPHONISTE	
REMMEAU Clémence	07 80 00 83 31
CHARLOT Louise Emmanuelle	06 46 86 05 65
PSYCHANALYSTE -PSYCHOLOGUE	
LAMBERT Sandrine	06 38 13 83 68
HOFF Brigitte	06 80 23 51 91
OPTICIEN À DOMICILE	
HAAS Marie Gabrielle	06 63 91 34 96

PHARMACIE



04 66 80 72 42
Lundi au vendredi
8h50 à 12h30 et 14h30 à 19h30
Samedi - 8h50 à 14h

Vie Quotidienne

MAIRIE

11 Avenue Émile Léonard 30250 AUBAIS
Tél : 04 66 80 89 00

E-Mail : contact.mairie@aubais.fr

Lundi et vendredi : 8h à 12h

Mardi-mercredi-jeudi : 8h à 12h
et de 14h à 17h

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Tél : 04 66 80 89 07

E-Mail : ccas@aubais.fr

Mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 12h

Mercredi : 14h-17h

COMMUNAUTE DE COMMUNES RHÔNY VISTRE - VIDOURLE

Tél : 04 66 35 55 55

Lundi au jeudi : 9h-12h et 14h-18h

Vendredi : 9h-12 et 14h-17h

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Levée du courrier tous les matins à 12h

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30

ORDURES MÉNAGÈRES

Bac vert : mardi et samedi matin

Bac jaune : jeudi matin

DÉCHETTERIE

Du lundi au samedi : 8h30 à 12h et 14h à 17h30 - Fermée le mardi

BIBLIOTHÈQUE

Tél : 04 66 80 70 38

Mardi et jeudi de 16h30 à 18h

Samedi de 17h à 18h

MARCHÉ

Sur la Place du Château

Le samedi : de 8h à 12h30

CRÈCHE «AUBAISBY'S»

Tél : 04 66 80 79 23

ECOLE MATERNELLE

Tél : 04 66 53 07 20

Mail : Ce.0301459Y@ac-montpellier.fr

ECOLE ELEMENTAIRE

Tél : 04 66 80 89 08

Mail : Ce.0301291R@ac-montpellier.fr

MAISON DE RETRAITE

Les Mazets de l'Argilier

Tél : 04 66 73 63 20

ASSOCIATION HUBERT PASCAL

Tél : 04 66 23 06 00

PAROISSE CATHOLIQUE

Abbé Alain NOBLET

Tél : 04 66 53 28 47

EGLISE PROTESTANTE UNIE

Pasteur Violaine MONE - Calvisson

Tél : 04 66 72 09 78

Pasteur Iris SINGER - Aujargues

Tél : 04 66 53 12 81